Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260602-DELIB_2026_60-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage
26 mai 2026

L'An deux mille vingt six
Le 2 juin à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary Coxall-Philippe Maire

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	26
Votants	27

Etaient présents :
Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Matthieu APPLINCOURT, Pauline PERROT, Mickael POITOU, Gourhant LE GAC, Karine PICHON, Vincent BROUARD, Sonia OLU, Fanny GALLAND, Maryline LE GRAET, Arnaud PIRIOU, Stéphane LOUVERGNEAUX, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Véronique TANGUY-CHATAL, Maxime FASTREZ-PIRIOU, Myriam Hélias, Flavie MORVAN, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Patrick DURVICQ, Ludovic RAULLIN, Magali DREZEN, Valérie BERVIL.

Absents excusés :

- Olivier MORVAN a donné procuration à Mary COXALL-PHILIPPE

Secrétaire de séance : Céline HOUBERDON a été élu Secrétaire de séance.

DCM 2026-60

Il est proposé d'accorder la gratuité d'une journée de droit de place aux exposants participant au marché les mercredi et vendredi, sous condition d'un engagement de présence hebdomadaire sur ces deux journées de manière continue et régulière. Toute absence répétée ou non justifiée pourra entraîner la suppression de cet avantage tarifaire.

Objet :

AFFAIRES FINANCIÈRES

Modification des tarifs du marché

Sur avis favorable de la Commission Personnels et vie de la mairie du 12 mai 2026 et finances et bâtiments du 23 mai 2026 la proposition des tarifs pour 2026 est la suivante :

	Tarifs 2026
Concession de cimetière par tranche de 2 m²	**+ 2 %**
15 ans	107.87
30 ans	219.40
50 ans	370.98
Colombarium	**+ 2 %**
15 ans	733.90
30 ans	986.89
50 ans	1 712.22
Réouverture	97.44
Droit de dispersion des cendres et plaque (20 ans)	97.44
Commerçants – abonnements annuels / prix au m²	**+ 1 %**
Présence 4 jours mois sans électricité	34.34
Présence 4 jours mois avec électricité	46.46
Présence 2 jours mois sans électricité	19.19
Présence 2 jours mois avec électricité	25.25
Présence 1 jour mois sans électricité	12.12
Présence 1 jour mois avec électricité	15.15
Accueil ponctuel sans électricité	2.02
Accueil ponctuel avec électricité	3.03
Présence 8 jours/mois (si présence 2 jours par semaine)	**GRATUITE**
Mise à disposition de la Halle de la gare (hors associations de la Commune) –	180.00

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260602-DELIB_2026_60-DE

journée	
Les stationnements de camions (ex. food truck, vente de matelas, …) seront facturés sur ces mêmes bases en fonction du gabarit du véhicule	
Occupation du domaine public	
Spectacles (ex : marionnettes) – journée	25.00
Cirques – journée	50.00
Photocopies tarifs Mairie et Médiathèque	**Maintien des tarifs**
A4 noir et blanc	0.18
A4 noir et blanc recto-verso ou A3	0.30
Tarifs heure agent + prestation avec véhicules et engins (tous les tarifs sont entendus comme tarifs horaires à l'exception de la gestion administrative qui est forfaitisée)	**+ 2 %**
Forfait gestion administrative	35.24
Tarif horaire agent technique	35.24
Intervention de nuit (de 22 H00 à 07 H.00)	88.10
Majoration intervention week-end ou jour férié	73.41
Véhicule léger	4.83
Véhicule Utilitaire Léger	7.86
Fourgon	19.95
Nacelle	53.69
Camion	25.40
Tracteur	43.53
Remorque	25.03
Balayeuse aspiratrice	72.57
Tracto-pelle	67.02
Tarif annuel de l'adhésion à l'espace jeunes	**+ 1 %**
Jeunes de la Commune	10.63
Jeunes hors commune	15.95
Occupation du domaine public m²/jour	**+ 2 %**
Echafaudage, monte-charge, benne, …	0.54

Sur avis favorable de la Commission Personnels et vie de la mairie du 12 mai 2026 et finances et bâtiments du 23 mai 2026, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces tarifs applicables pour 2026.

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH 29590

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 2 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Céline HOUBERDON

Le Maire,

Mary COXALL-PHILIPPE